BULLETIN AGRICOLE

Communication de la station expérimentale de Cappelle sur les pommes de terre — La production sucrière — Lettre d'un cultivateur à M. Dertal — Une sage proposition.

Notre bulletin agricole est avant tout destiné à la publication des documents qui intéressent la culture régionale. Aussi, commençons-nous particulièrement heureux d'y faire figurer une communication qui nous est faite par la station expérimentale agricole de Cappelle; le nom des Desprez et d'ailleurs une autorité particulière, non seulement dans le Nord, mais dans toute la France agricole, aussi nos lecteurs ne pourront-ils que en féliciter de la bonne fortune qui leur est réservée.

Station expérimentale de Cappelle (Nord)

Expériences sur pommes de terre en 1905

La récolte de betteraves a été exceptionnelle et a donné en densité et surtout en poids des résultats dont le cultivateur n'a pas à se plaindre, tout autre malheureusement a été le sort de la pomme de terre dans notre région du Nord.

De mémoire d'homme, jamais on n'a pu constater une récolte aussi nulle, aussi désastreuse, aussi ruineuse pour l'agriculture, qui faisait dans ses assolements une place importante à la culture de la pomme de terre de consommation ou de féculerie. La maladie a fait des ravages terribles que rien n'a pu arrêter, ni la chaleur, ni le sélénium des tubercules, au moment de la plantation, ni les sulfatages répétés du juin, au juillet et au commencement d'août.

Dans un article paru fin juillet dernier, nous parlions déjà des inquiétudes que nous donnait la mauvaise situation dans laquelle se trouvaient nos champs de pommes de terre; nous ajoutions que la plantation n'avait pas été faite dans de bonnes conditions, que les pluies survenues à cette époque avaient empêché de travailler le sol d'une façon satisfaisante et que l'humidité avait fait pourrir beaucoup de tubercules qui n'ont pas levé; nous disions que depuis sa plantation jusqu'à fin juillet, la pomme de terre n'avait pas eu un sol pour favorable à sa végétation. Nous faisions part des remarques que nous avions faites sur la propagation de phytophtores infestans, dont on signalait l'apparition dans toutes les pièces sans exception; nous étions encore bien loin de prévoir la réalité absolument désastreuse dont nous publions les résultats aujourd'hui.

A partir de juillet, si ce n'est son quinzaine à peu près sèche qui a été favorable à la rentrée des céréales, les pluies continuelles et abondantes ont achevé de mettre en mauvaise posture nos champs de pommes de terre.

A fin août, commencement septembre, malgré les sulfatages nombreux que nous avons faits, nos pièces présentaient un spectacle absolument navrant. Au lieu de voir de vastes champs, régulièrement couverts de fanes de végétation luxuriante, de couleur vert-noir qui caractérisent et bien la puissance végétative de nos plantes du Nord, on ne voyait que des pièces, ravagées par la maladie, aux fanes peu abondantes, sans vie, de couleur morte, ne laissant aucun doute sur le mauvais état des tubercules.

Les larges vides, envahis par les mauvaises herbes auxquelles le manque de fanes laissait le champ libre, et que les binages et arrosages rendus difficiles par ces temps humides ne parvenaient pas à détruire, ne ressemblaient pas à la belle culture, si soignée, si nette, si propre, si admirée de notre beau département; cela rappelait plutôt les vaches cendrées ou la petite culture routinière est restée ce qu'elle était il y a cinquante ans.

Les rendements ont été déplorables, tel cultivateur n'a pas dépassé 4 hectolitres, tel autre n'a même pas, en récompense de ses travaux incessants, les tubercules qu'il a consacrés à la plantation. Rien, ou ceux plus clairsemés et en moindre nombre que ceux mêmes de l'hiver de la récolte que le tableau ci-dessous :

Tableaux des rendements en poids et richesses en fécule

VARIÉTÉS INDUSTRIELLES	Rendement à l'hectare	Richesse en fécule
	Kilos	
Géante Blanche	16 190	15,20
Géante bleue	22 500	24,80
Prof Wolthmann	18 700	14,80
Red Séméd	7.320	15 »
Richters Mem Eyth	6.860	14,10
Karl der Grosse	10 580	15,50
Shamrock	8 140	16,70
Chercoller impérial	9.120	17,30
Gimbel Mez Eyth	6.350	15,05
Chardon	7.350	15 »
Lieuse Rouge	12 200	16,80
Prof. Meerkes	13.280	16,90
Institut Beauvais	13.800	17,70
Fleur de pâcher	9 360	16 90
Richters Imperator	12.270	16,10
Dr Lieber	9.540	16,05
Amour	6.750	17,10
Victoria	9.120	17,70
Russelbal	8.470	16,40
Centellier Thiel	6.750	15,80
Shiwes	7.560	17,30
Giaris	1.540	16,80
Blemmersteine	9.990	17,50
Dr Von Sayderwitz	5.940	16,30
Cheire	6.750	11,20
Saint	2.880	14 »

VARIÉTÉS COMMERCIALES	Rendement à l'hectare
	Kilos
Géorges Paulet	9.360
Doulaine	3.187
Bruce	2.300
Magnum	3.320
Magnum	6 000
Hâtive Française	6.070
Prince Von Jonnber	8.180
Géante rose Parmille	8.600
Plate	6.140
Marquis	5.270
Lapin	2.720
Zwibel	8.540
Zwibel	9.480
Rep to date	8.100
Germania	4 270
Paul et Jull	2.000
Roger Robillard	2.080
Merveille d'Amérique	5.010
Marcelle hâtif	6.970
Saucisse	3.180

La production sucrière

La communication dont nous venons de donner copie ci-dessus a fait qu'en passes magistralement une situation que nous ne connaissons que trop bien, elle indique que grâce à la récolte de betteraves la culture a pu, jusqu'à un certain point, opérer une sorte de compensation ; à ce point de vue nous pensons qu'il n'a porte du frère certaines réserves.

En premier lieu il faut remarquer que les rendements ont été des plus favorables dans toute l'Europe. D'après le *Bulletin des Halles*, la production sucrière pourrait approximativement être évaluée à 8.850.000 tonnes en Europe pour l'exercice 1905-1906, alors, quan 1904-1905 n'avait que de 6.701.000 tonnes, l'excédent de production sur l'exercice précédent serait donc de 2.150.000 tonnes ! Il y a là une indication qui ne laisse pas d'être troublante.

D'autre part, les cultivateurs ne semblent pas tous bien satisfaits et nous avons reçu à ce sujet une lettre des plus symptomatiques que nous allons publier en son entier, car elle pose une question dont l'importance ne saurait être méconnue. Nous allons donc laisser place à la prose de notre correspondant, qui remplacera avantageusement la nôtre.

Les compromis betteraviers

Il y a une question, nous écrit-il, qui préoccupe la moyenne des cultivateurs, car soulève-t-il y a quelques mois au Comice agricole de Cambrai, j'ai vu que le Comice agricole de Lille et la Société des Agriculteurs de la Somme s'en occupaient ; il faut croire que c'est une question intéressante, puisque, en un second prédiable, des Sociétés d'Agriculteurs nous rapporte entre elles ont saisies en même temps. C'est la question des compromis de betteraves, c'est-à-dire des contrats passés entre les fabricants de sucre et les cultivateurs betteraviers. Je vous explique d'abord pourquoi cette question, vieille déjà de plus de cinquante ans, qui aurait dû être réglée depuis longtemps, prend en ce moment un regain d'actualité, et pourquoi, si les cultivateurs le veulent, elle sera résolue avant peu.

Au printemps de 1903, quand il s'est agi de faire des compromis, c'est la larme contingent, les fabricants de sucre devaient subroger des betteraves au tonnage sumpte des cours du sucre pour avoir une certaine marge et pouvoir espérer un profit raisonnable de leur industrie ; ils devaient en pouvoient acheter le betteraves entre 24 et 25 francs les 1.000 kilogrammes à 7 de densité ; en vendant en même temps leur sucre à terme, ils se trouvaient couverts. Ils ont craint qu'à ce prix de 24 francs, les cultivateurs ne mettent pas beaucoup de betteraves et comme il est de leur intérêt de fabriquer en grand pour réduire leurs frais généraux ils ont commencé à acheter à 26, 27 et 28 francs et jusqu'à 30 francs la tonne.

Devant ces hauts prix les cultivateurs se sont emballés, ils ont doublé ou triplé le nombre ensemencé en 1904. Qu'est-il arrivé ? Devant ces emblavements formidables, le cours a baissé, baissé toujours et les hausiers, n'ont-ils les spéculateurs qui voulaient faire la hausse, ont été battus par les baissiers, d'où les hauts mécontentements qui ont désorienté le marché des sucres. Qu'avaient fait les fabricants de sucre alors leurs marchés de betteraves passés ? Les uns, en très petit nombre, avaient vendu une petite partie de leur production, mais ils ne pouvaient vendre qu'à perte, car le cours de sucre qui avait permis pendant un court laps de temps de vendre les betteraves 24 et 25 francs avait baissé au pas à la fois, aussi les fabricants de sucre dont il obligé qu'ils vendre, c'est-à-dire de spéculer sur la hausse, furent en arrière et les krachs de ces fabricants se trouvèrent dans la même situation ; ceux qui avaient vendu suivant leurs marchés annuels et tous se vivaient à la tête d'une production fournie par des betteraves achetées à un prix qui ne leur permettait pas de vendre.

Un commerçant qui s'est trompé doit aux créanciers dont, quand il a de la surface, se réagir à payer les différences à perdre de l'argent. Tous les fabricants ne le payent pas, aussi un certain nombre d'entre eux ménagent les leurs fournisseurs de betteraves pour arriver à des réductions que les cultivateurs ont été amenés à consentir. On peut se demander pourquoi ils ne sont montrés d'aussi bonne composition ? C'est ici qu'apparaît la question des compromis.

Quand un cultivateur a vendu des betteraves à un fabricant, le plaintif du temps, il achète des engrais pour les protéries et leur payer le prix fixé, en revanche il n'est jamais sûr de recevoir le prix intégral de son betteraves, car il laisse insérer dans des compromis des clauses qu'il ne peut pas exécuter. Dans tous les compromis qu'il m'a été donné de voir, existe cette clause « Les betteraves devront être livrées saines et sans mélanges. » Or, cela est matériellement impossible à réaliser.

Alors, qu'arrive-t-il ? Le cultivateur n'est pas content de son acquisition ; on lui fait trop de tare ; sa densité n'est pas la densité réglementaire pour livrer ses betteraves. Il lui semble que son chariot ne pèsera pas un poids normal, il va trouver le fabricant de sucre et se plaint ; on lui répond le plus souvent : « Si vous n'êtes pas content, n'amenez plus de betteraves. » — Mais je vous les ai vendues. » — « Vos betteraves ne sont pas dans les conditions du contrat, elles sont blessées, mal décolletées » et le cultivateur est obligé de ronger son frein. Il y a certaines fabricants cette année qui n'ont pas réduit leurs prix d'achat, et marquaient les betteraves sur contrat pour plus de 18 à 20 francs, tout en les payant 28 francs ? Cas monsieur, cent quatre cordes à lone arc : 1° la densité ; 2° la tare ; 3° le poids ; 4° le temps qu'ils tant pendant aux attelages à la porte de la sucrerie. Je connais et je puis citer des cultivateurs qui ont été plus de 24 heures pour livrer une voiture de betteraves. Cédit : trois chevaux et un bonnier en 20° francs au minimum pour livrer un maximum 3.000 kil. de betteraves à 20 francs, pour toucher 60 francs !

Comprenez-vous maintenant que la question des compromis agite la moyenne agricole ; ce que je ne comprends pas, c'est que depuis si longtemps on ne s'en soit pas préoccupé davantage et je veux alors cette trop grande lettre en disant aux cultivateurs : « Vous êtes le nombre, vous avez pour vous le droit si vous voulez vous unir, vous avez votre syndicat ». L'heure est propice, les cultivateurs mécontents pendant la récoltée des betteraves pourront se concerter et établir leurs désirs, c'est le moment de les grouper et à l'appel des Sociétés d'agriculture ils en lèveront comme un seul homme.

Cette question n'a rien d'intéressant que pour les fabricants de sucre consciencieux, je prétends que ce sera pour eux un avantage. En effet, avec le système du compromis, les fabricants peu scrupuleux qui veut avant tout gagner beaucoup d'argent, achètent les betteraves sans trop discuter le prix qu'il promet, car il est que l'élasticité de ces compromis lui permettra toujours de payer le prix qu'il voudra. Il spéculent s'il perd dans le cultivateur qui paie les frais ! Il faut que vous bénéficiez à spéculer aussi, car celui-ci est bien obligé d'acheter les betteraves le même prix que lui sous peine de ne pas avoir son approvisionnement. Au contraire, si au moment où le fabricant de sucre achète ses betteraves à 24 francs par exemple, il savait qu'il sera obligé de les payer 4.00 plus, il ne les achèterait que lorsque le cours de sucre le lui permettrait. S'il ne pouvait les acheter que 22 francs, ce serait au cultivateur à savoir si, à ce prix-là, il peut en mettre de la betterave.

Il ne reste à conserver légal.

Il résulte, le sucre ... de betteraves ... Nord ... beaucoup ... cette année 1905, et ... sont subies et Nord ... monopole de ... Il ... pour ... intérêts entre deux ... également par ... Nous voulons donc, et, je le répète ... les représentants ... dénoncent avec les ... syndicat des fabricants ... contrat, un compromis ... leur deux parties ... de sortir. Quand ce compromis ... et accepté, nous dirons ... Voilà ce que vous devez signer et pas ... chose, et les cultivateurs, mais cela pour ... fendre leurs intérêts, prendront connaissance ... leur force et au besoin imposeront leurs revendications.

Dertal.

... Il est bien entendu que si ... lire la lettre de notre correspondant, ... qu'il n'est fait concurrence de sucre ; ... ce que les cultivateurs seraient contents ... lire la presse d'un du trust, qui tout ... qu'il ne prétendu, n'en mente pas ... faitement et la langue française et le ... nement. Il fait appel à l'union, nous ... tement ... qu'il est ... connaissons la payons ... intellectuel personnel, que ... ne soit bien difficile de faire agir ... ment du concert les cultivateurs ... région ; nous n'en désirons pas moins ... que du tout notre pouvoir ; ce qu'il demande, ... c'est l'établissement de ces contrats dénoncés entre les représentants des fabricants de sucre syndicaux d'une part et ... les producteurs de betteraves également syndiqués de leurs ... d'un autre ... contrat collectif ; nous en ... trop ... pour ... qui ... que ... Betteraves.

EN ALGÉRIE

Voyage de 15 Jours

Programme détaillé envoyé à toute demande aux Lecteurs du *Progrès du Nord*.

HOMMES ...

VENTE-RÉCLAME CHEZ DEWACHTER Jne 6 et 8, Rue Faidherbe LILLE

500 Pardessus à 29 fr. Prix Spécial en vue des Fêtes du Nouvel An. 39 fr. "Extra" Prix Spécial en vue des Fêtes du Nouvel An.

NOTA. — Cette VENTE faite pour finir la Saison sera arrêtée le 2 JANVIER 1906

ANNONCES LÉGALES

Cabinet de M. G. PETIT
LIQUIDATEUR
119, boulevard de la Liberté
LILLE

TÉLÉPHONE 1097

Par conventions en date du trente Décembre 1905, Monsieur et Madame MORCHETTE ont cédé à Monsieur et Madame SERRURE, demeurant à la Madeleine-lez-Lille, leur fonds de café qu'ils exploitent rue Faidherbe, 30, à Lille, sous l'enseigne *Gaîté Morcette*.

Ensemble la clientèle et l'achalandage, le matériel et les marchandises dudit fonds, ainsi que le droit au bail des lieux servant à son exploitation.

Moyennant prix et conditions arrêtées entre les parties.

Pour les communications s'adresser à M. Georges Petit, 119, bd de la Liberté, à Lille, jusqu'au 15 Janvier 1906 inclus. 3078

BRASSERIE DE L'UNION
Société anonyme à capital variable, ayant son siège à ROUBAIX, quai d'Anvers

ASSEMBLÉE générale extraordinaire des actionnaires, de jeudi 7 décembre 1905 (modifications sociales).

Procès-verbal

L'an mil neuf cent cinq, le jeudi 7 décembre, à six heures de relevée, en siège social, les actionnaires de la Brasserie de l'Union, dûment convoqués par lettre en date du 4 décembre courant, sont six heures de relevée avec l'ordre du jour suivant : « Division des comptes d'action — présence urgente et indispensable. »

Se sont réunis en Assemblée générale extraordinaire :

Cette assemblée, régulièrement constituée pour délibérer, a adopté, à la majorité prescrite par la loi, les modifications aux statuts de ladite société la Brasserie de l'Union, et dans les termes suivants :

Modifications

Le vote, pour la division des coupons à vingt-cinq francs, est valablement acquis.

En conséquence, dans l'article 5, paragraphe 5 des statuts, le mot *cinquième* est remplacé par le mot *quarantième*; et *cinq centième* par *deux centième et demie*. Dans l'article neuf, le mot *vingt parts* est remplacé par *quarante parts*; et *31e janvier 1905* par *les janvier 1906*. Dans les articles seize et dix-neuf, les mots *vingt coupons* sont remplacés par les mots *quarante coupons*; et ainsi de même dans l'article additionnel.

La publication légale sera faite et le surplus des statuts reste intact, mais modifications aux bases fondamentales des statuts sociaux.

Dépôt

Conformément à la loi, il a été déposé, les 23 décembre 1905, à chacun des greffes de la justice de paix du canton Nord de Roubaix et du tribunal de commerce de la même ville, une expédition d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire de la Brasserie de l'Union, en date du Roubaix du 7 décembre 1905 contenant des modifications aux statuts sociaux.

Pour insertion,
Le Président du Conseil d'administration de la Brasserie de l'Union,
(signé) L. BOURGOIS.

2Id

Etude de M. Charles BOITEL, avoué à Lille, 64, rue d'Angleterre.

Divorce

Assistance judiciaire. — Décision du 22 Mai 1905

D'un jugement rendu par défaut par la 1re chambre du Tribunal civil de Lille, le 27 octobre 1905, enregistré et signifié.

Il appert que Madame Rosalie Grousé, épouse de M. Eugène Lemaire, demeurant à Wiscrinnes, a été divorcée d'avec M. Eugène Lemaire, demeurant à Oxlaricourt, ci-devant et actuellement sans domicile ni résidence connus.

Que le jugement a été rendu au profit de Madame Rosalie Grousé, pour laquelle Me Ch. Boitel occupait dans l'instance.

La présente insertion est faite conformément à l'article 247 paragraphe 3 du Code civil en vertu d'une ordonnance de M. le Président du Tribunal civil de Lille, en date du 26 Décembre 1905, enregistré.

Pour extrait.
(Signé : Charles BOITEL.
3Id

TRIBUNAL DE COMMERCE de Roubaix

Par jugement du Tribunal de Commerce de Roubaix du 22 décembre 1905, VANDEWALLE-GAUDENS, boulanger, rue St Joseph, à Roubaix, a été déclaré en liquidation judiciaire, M. D'Hellin a été nommé juge-commissaire et M. Robyn, liquidateur provisoire.

Les créanciers de cette Wandewalle sont convoqués à se réunir le 9 Janvier 1906, à 14 heures 1/2, au Palais de Justice, dans la salle des faillites pour y examiner la situation du débiteur et donner leur avis sur la nomination du liquidateur définitif et le choix des contrôleurs, ainsi que sur le mode de réalisation de l'actif. 3Id

TRIBUNAL DE COMMERCE du Lille

Liquidation judiciaire de la dame Léa MULLIE, mercière, à Roubaix, 4, rue St-Antoine, 2.

MM. les créanciers sont invités à se rendre au Tribunal de Commerce de Lille, salle des liquidations judiciaires, le Mardi 2 Janvier 1906, à deux heures 1/2 de relevée, pour assister à la réunion des créanciers de la dite dame Louis Mullié, admise au bénéfice de la liquidation judiciaire.

BUT DE LA RÉUNION :

Rapport de la situation du débiteur ;

Avis à donner sur la nomination du liquidateur définitif ;

Election de contrôleurs.

Nota. — Ils sont en outre informés que, dès à présent, ils peuvent remettre leurs grefes leurs titres de créances accompagnés d'un bordereau sur papier libre, indiquant le montant des dites créances. 3Id

TRIBUNAL DE COMMERCE de Lille

Par jugement du 29 Décembre 1905, le Tribunal a admis au bénéfice de la liquidation judiciaire M. Firmin GIRARDIN, cordonnier à Péronchies, et a nommé M. Mirtian, juge-commissaire, et M. Lepez, liquidateur provisoire. 3Id

IMMEUBLES à vendre

Etude de Me PASTEAU, notaire à Lille, rue Tenremonde, 9.

A VENDRE
par suite de décès

Le Jeudi 18 Janvier 1906, à 3 hres, en la salle des Adjudications notaires, rue Faidherbe, 7, à Lille, par Me Pasteau.

LILLE

I. Rue des Postes, 541
Maison à usage d'entrepôt sur rue et 8 maisons d'ouvriers derrière. — Revenu annuel : 1.020 fr.
Mise-à-prix : 7,000 fr.

II. Rue de Pôle-Nord, 46
Maison de commerce — Revenu annuel 801 fr
Mise-à-prix : 8,000 fr.

III. Rue de Pôle-Nord, 43, 45, 47 et 49
Quatre maisons à usage d'habitation. — Revenu annuel : 1.872 fr.
Mise-à-prix : 20,000 fr.

IV. Chemin de l'Arbrisseau
Maison d'habitation. — Revenu annuel : 582 fr.
Mise-à-prix : 4,000 fr.

S'adr. s'adr. audit notaire. 4Janv

SOMAIN
Tenant à la Gare
Grand Terrain Industriel
de 30,000 mètres carrés
Bâtiments de Sucrerie
Maison de maître et autres
A VENDRE
publiquement

Le Jeudi 4 Janvier 1906, à deux heures de l'après-midi, en l'étude de Me DEPREZ, notaire à Douai, rue de Bellain, numéro 33. 2Id07

Etude de Me HENNION, Notaire à Comines.

COMINES

Entre la gravier de Blanc Cotton et le bocque de Hocsart,

Un hectare 67 ares 50 cent. DE LABOUR ET PRAIRIE

cadastrés section D, Nos 170 et 129

A VENDRE
publiquement

Sur la mise-à-prix acceptée de 12.000 fr.

Le Lundi 8 Janvier 1906, à 3 heures précises, à Comines, dans la salle de la Commission administrative de l'hospice, par Me HENNION. 4Id31817

A VENDRE

Maisons de maîtres. — Centre de Lille.

Maisons de rentiers. — Bien situées.

Très belles maisons de campagne. — Aux portes de Lille.

Terrains à bâtir. — A Lille et environs.

Fermes. — Terres.

Maisons de rapport et de commerce.

Capitaux à placer sur hypothèques.

S'adresser à Me G. BLANCY, successeur de M. H. BONDUEL, 47, rue Basse, Lille. (Téléph. 18.04) 31Janv

IMMEUBLES A LOUER

Belle FERME
A LOUER

A 15 minutes d'une gare express, près la frontière Belge, 140 hect. pouvant être en bloc ou convertie en bonne pâture. — Loyer modéré. — S'adr. au Château de Phalempin en Ferme, gare de Paris. 4Janv

A LOUER

Grand Café de France. — Situé à Avesnes, place d'Armes, en face de l'Hôtel de Ville.

S'adresser à M. Morbecq-Delbaye, brasseur à Avesnes. 31732

VENTES ET ACHATS

Bouteilles d'occasion
en tous genres. A Vendre
ACHAT FUTAILLES VIDES
13, r. Ban-de-Wedde Lille 31829

ACHATS DIVERS

Brasserie

On demande l'achat d'une brasserie produisant de 5 à 10.000 hectolitres.

S'adres. s/ Banque Foncière, 7, place de la Gare, Lille, directeur M. Vanhaecke, ancien notaire. 31d 32082

VENDEZ
Vos Bijoux
MÉTAUX PRÉCIEUX
Diamants et Argenterie
chez CACAN
59, Rue Nicolas-Leblanc, 59
LILLE 31908

VENTES DIVERSES

PARIS

crémerie-épicerie à vendre. — S'y adresser, 124, rue Saint-Dominique. 3Id353

BOUCHERIE A VAPEUR
neuve à vendre
dans d'excellentes Conditions et Garanties

Bider 50 chevaux, Bider 70 chevaux Régulateur à détente, 50 chevaux, Corliss 70 chevaux, compound 120 chevaux — S'adresser chez :

MM. Masure-Delsor fils
15, Rue du Moulin
A TOURCOING
31Janv

Etude de Me VERDONCK, Commissaire-Priseur à Roubaix, rue Neuve, 5.

ROUBAIX
80, rue du Moulin, 80

Par suite de la faillite de Mme Vve LEBOUR-BRASSART, épicière à Roubaix, en vertu d'une ordonnance de M. le Juge-Commissaire, en date du 27 Décembre 1905 et conformément aux prescriptions d'un jugement du Tribunal de Commerce de Roubaix, du 28 Mars 1905, enregistré.

VENTE
aux enchères publiques
de
Fonds de Commerce

d'Epicerie, Comestibles, Cidrerie, Achalandage, Droit au bail et Agencement du magasin sur la mise à prix de trois cents francs, et 3,000 avec obligation de prendre les marchandises en magasin au prix d'inventaire.

MOBILIER DE MAISON
45, rue Chanzy, 45

2 Deux Brûleurs et deux Refroidisseurs, une Voiture à bras, trois petites Voitures, une Bascule, trois balais de Calorifères.

A la requête de Me Jules LEFEBVRE, commis-greffier à Roubaix, agissant à la faillite, Me Georges VERDONCK, commissaire-priseur à Roubaix, procédera à cette vente comme suit :

1° Le Jeudi 4 Janvier 1906 à 2 heures précises, vente en bloc du Fonds de commerce d'épicerie, comestibles, cidrerie, etc.

N. b. : En cas de non adjudication en bloc, les marchandises seront vendues en détail le Vendredi 5 Janvier 1906, à 8 heures du matin et à deux heures de relevée.

2° Le Jeudi 4 Janvier 1906, à 3 heures, vente du matériel se trouvant rue Chanzy, 45.

3° Le Samedi 6 Janvier 1906, à 3 heures, vente du Mobilier, rue du Moulin, 80.

Au Comptant. — Frais ordinaires

N. B. — Pour tous renseignements s'adresser à Me VERDONCK, Commissaire-priseur, ou à Me Jules LEFEBVRE, Commis-greffier du Tribunal de Commerce de Roubaix.

Le Commissaire-Priseur,
Georges VERDONCK. 31d

50 Poulains à vendre

De 18 et 30 mois et Chevaux de tout âge, chez Isabelle, à Hourvery-les-Orchies, les 6, 7, 8 janvier. 1j.35.48

CESSIONS

Etude de Me JANLIN, Notaire à Belval (Ardennes).

A céder de suite
Une forte BRASSERIE
Située dans grande ville.

S'adresser à M. JANLIN. 1j.32981

A CEDER

Boulangerie bien achalandée. Quartier peuplé. Cause de double emploi.

S'adre sur rue d'Austerlitz, 23, Lille. 3Id.30654

Etude de Me L. MONTAGNE-DELOS, notaire à Gît, rue Solférino, 116 bis, Lille.

A CEDER

A Boulogne-s-Mer Café-Restaurant, loyer avantageux, sous-location, très belle situation, conviendrait à ménage travailleur. Reprise : 13.000 fr., partie du matériel compris.

Bureau de 2 h. à 4 h. 3Id60

OCCASION UNIQUE
A saisir après fortune

Très bon commerce de gros tenu depuis 18 ans. Articles très recherchés. 600.000 fr. d'affaires. Net : 40.000 francs. Bonnes conditions à personnes sérieuses et solvables.

Réponses au bureau du journal aux initiales P. L. R. 3j.3.608

A CÉDER

Industrie en rattachant à la toilerie. Installation parfaite. Matériel perfectionné. Rentable sans achats ni betteraves à 25 francs par exemple. Il serait qu'il sera obligé de les payer 4.00 plus. Il ne les achèterait que lorsque le cours de sucre le lui permettrait. S'il ne pouvait les acheter que 22 francs, ce serait au cultivateur à savoir si, à ce prix-là, il peut

OFFRES ET DEMANDES d'Emplois

PRIX UNIFORME :
0,60 l'Insertion

S'adresser au Hall du Progrès du Nord, 25, rue Nationale, LILLE ; aux bureaux de l'Annexe, 65, rue des Fauvettes, à ROUBAIX ; rue Verte, 10, à TOURCOING ; chez notre correspondant de VALENCIENNES, 9, passage Boca. — Et à tous les Correspondants et Dépositaires du Journal.

Employés et Ouvriers

désireux d'augmenter leurs salaires par un travail rémunérateur et facile, doivent s'adresser à la Mutuelle Lyonnaise.

Pour renseignements, écrire à M. Henry, 1, Place de la Gare, Lille.

Inutile de mettre un timbre pour la réponse. 3j.30.638

5 Francs et plus par Jour
pour un capital minime

La Cie de la Roche a besoin en x personnes des deux sexes de bonnes bonnes ou allouant de machine à tricoter en travail simple et huile. On recrute l'ouvrage la distance n'y fait rien.

Ecrire de suite au Directeur A. Poyet, 75, rue Jacquemars-Giélée, Lille (Nord). 2j.6.8646

Tourneur

Jeune homme demande place. Préférence modèle. S'adresser rue de Croix, coin Vieux-Ramart, 2, Roubaix. 3Id

Couseur

A la machine à Pleats à coutisser le montage, est demandé.

Prendre l'adresse au journal. 3j.71

Journées

Une femme demande journées pour laver et nettoyer. Bière le mardi, mardi et vendredi.

S'adresser rue Coquelin-de-Lisle, 1 bis, Lille. 3Id

AVIS DIVERS

PLAIN DE MONTAIGNE, VILLE

La maison vente du phane, à contremaître, par laquel tout le monde ... comme à 15 ans, ferait ... Vous établies par l'agr. ... vail ou les maladies. — Lunettes et pince-nez dès ... 2 francs chez M. MARTIN opticien spécialiste, rue ... Maillotte, 4, près la ... Faidherbe, Lille.

RENSEIGNEMENTS
Confidentiels

sur vos de mariage, ... et fidèles, ... etc.

RECHERCHE

de preuves et témoins d'après du temps, relations, ... par SUBTRILLANCE DISCRÈTE

ENQUÊTES

sur débiteurs et gens disparus, ... anonymes, vols, etc.

Bureau de Recherches 129, rue des Postes, Lille.

LE PROGRÈS DU NORD A PARIS

Le Progrès du Nord est ... dans chaque ... aux endroits suivants :

Kiosque 220, boulevard Haussmann, à 20 m. ... sur ... Hôtel de Ville.

Kiosque 44, boulevard ... Haussmann, à 10 m. ... passage Jouffroy.

Kiosque 50, boulevard ... Haussmann, à 8 m. ... Tabac Monet.

Kiosque 55, boulevard ... Haussmann, à 2 m. ... Tabac Monet.

Kiosque 57, boulevard ... Haussmann, à 3 m. ... Tabac Monet.

Kiosque 70, place de ... Opéra, à 15 m. ... du Temple.

Kiosque 75, place de ... Opéra, à 15 m. ... du Temple.

Kiosque 127, boulevard ... Haussmann, à 15 m. ... du Chemin-de-fer.

Kiosque 137, boulevard ... Haussmann, à 15 m. ... Tabac Monet.

Kiosque 138, place de ... Opéra, à 15 m. ... Tabac Monet.

Kiosque 147, boulevard ... Haussmann, à 15 m. ... Tabac Monet.

Kiosque 148, place de ... Opéra, à 15 m. ... Tabac Monet.

Kiosque 149, place de ... Opéra, à 15 m. ... Tabac Monet.

Kiosque 150, place de ... Opéra, à 15 m. ... Tabac Monet.

Kiosque 151, place de ... Opéra, à 15 m. ... Tabac Monet.

Kiosque 152, place de ... Opéra, à 15 m. ... Tabac Monet.

Kiosque 153, place de ... Opéra, à 15 m. ... Tabac Monet.

Kiosque 154, place de ... Opéra, à 15 m. ... Tabac Monet.

Kiosque 155, place de ... Opéra, à 15 m. ... Tabac Monet.

Kiosque 156, place de ... Opéra, à 15 m. ... Tabac Monet.

Kiosque 157, place de ... Opéra, à 15 m. ... Tabac Monet.

Kiosque 158, place de ... Opéra, à 15 m. ... Tabac Monet.

Kiosque 159, place de ... Opéra, à 15 m. ... Tabac Monet.

Kiosque 160, place de ... Opéra, à 15 m. ... Tabac Monet.

Kiosque 161, place de ... Opéra, à 15 m. ... Tabac Monet.

Kiosque 162, place de ... Opéra, à 15 m. ... Tabac Monet.

Kiosque 163, place de ... Opéra, à 15 m. ... Tabac Monet.

Kiosque 164, place de ... Opéra, à 15 m. ... Tabac Monet.

Kiosque 165, place de ... Opéra, à 15 m. ... Tabac Monet.

Kiosque 166, place de ... Opéra, à 15 m. ... Tabac Monet.

Kiosque 167, place de ... Opéra, à 15 m. ... Tabac Monet.

Kiosque 168, place de ... Opéra, à 15 m. ... Tabac Monet.

Kiosque 169, place de ... Opéra, à 15 m. ... Tabac Monet.

Kiosque 170, place de ... Opéra, à 15 m. ... Tabac Monet.

Kiosque 171, place de ... Opéra, à 15 m. ... Tabac Monet.

Kiosque 172, place de ... Opéra, à 15 m. ... Tabac Monet.

Kiosque 173, place de ... Opéra, à 15 m. ... Tabac Monet.

Kiosque 174, place de ... Opéra, à 15 m. ... Tabac Monet.

Kiosque 175, place de ... Opéra, à 15 m. ... Tabac Monet.

Kiosque 176, place de ... Opéra, à 15 m. ... Tabac Monet.

Kiosque 177, place de ... Opéra, à 15 m. ... Tabac Monet.

Kiosque 178, place de ... Opéra, à 15 m. ... Tabac Monet.

Kiosque 179, place de ... Opéra, à 15 m. ... Tabac Monet.

Kiosque 180, place de ... Opéra, à 15 m. ... Tabac Monet.

Kiosque 181, place de ... Opéra, à 15 m. ... Tabac Monet.

Kiosque 182, place de ... Opéra, à 15 m. ... Tabac Monet.

Kiosque 183, place de ... Opéra, à 15 m. ... Tabac Monet.

Kiosque 184, place de ... Opéra, à 15 m. ... Tabac Monet.

Kiosque 185, place de ... Opéra, à 15 m. ... Tabac Monet.

Kiosque 186, place de ... Opéra, à 15 m. ... Tabac Monet.

Kiosque 187, place de ... Opéra, à 15 m. ... Tabac Monet.

Kiosque 188, place de ... Opéra, à 15 m. ... Tabac Monet.

Kiosque 189, place de ... Opéra, à 15 m. ... Tabac Monet.

Kiosque 190, place de ... Opéra, à 15 m. ... Tabac Monet.

Kiosque 191, place de ... Opéra, à 15 m. ... Tabac Monet.

Kiosque 192, place de ... Opéra, à 15 m. ... Tabac Monet.

Kiosque 193, place de ... Opéra, à 15 m. ... Tabac Monet.

Kiosque 194, place de ... Opéra, à 15 m. ... Tabac Monet.

Kiosque 195, place de ... Opéra, à 15 m. ... Tabac Monet.

Kiosque 196, place de ... Opéra, à 15 m. ... Tabac Monet.

Kiosque 197, place de ... Opéra, à 15 m. ... Tabac Monet.

Kiosque 198, place de ... Opéra, à 15 m. ... Tabac Monet.

Kiosque 199, place de ... Opéra, à 15 m. ... Tabac Monet.

Kiosque 200, place de ... Opéra, à 15 m. ... Tabac Monet.

Kiosque 201, place de ... Opéra, à 15 m. ... Tabac Monet.

Kiosque 202, place de ... Opéra, à 15 m. ... Tabac Monet.

Kiosque 203, place de ... Opéra, à 15 m. ... Tabac Monet.

Kiosque 204, place de ... Opéra, à 15 m. ... Tabac Monet.

Kiosque 205, place de ... Opéra, à 15 m. ... Tabac Monet.

Kiosque 206, place de ... Opéra, à 15 m. ... Tabac Monet.

Kiosque 207, place de ... Opéra, à 15 m. ... Tabac Monet.

Kiosque 208, place de ... Opéra, à 15 m. ... Tabac Monet.

Kiosque 209, place de ... Opéra, à 15 m. ... Tabac Monet.

Kiosque 210, place de ... Opéra, à 15 m. ... Tabac Monet.

Kiosque 211, place de ... Opéra, à 15 m. ... Tabac Monet.

Kiosque 212, place de ... Opéra, à 15 m. ... Tabac Monet.

Kiosque 213, place de ... Opéra, à 15 m. ... Tabac Monet.

Kiosque 214, place de ... Opéra, à 15 m. ... Tabac Monet.

Kiosque 215, place de ... Opéra, à 15 m. ... Tabac Monet.

Kiosque 216, place de ... Opéra, à 15 m. ... Tabac Monet.

Kiosque 217, place de ... Opéra, à 15 m. ... Tabac Monet.